



Conseil Economique et Social

Distr.
GENERALE

CES/AC.71/1999/1
24 novembre 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Réunion sur la gestion de la technologie de l'information statistique
(Genève, Suisse, 15-17 février 1999)

NOTE D'INFORMATION

La Réunion se tiendra au Palais des Nations, à Genève (Suisse), du 15 au 17 février 1999 et s'ouvrira le 15 février, à 9 h 30.

I. OBJET DE LA RÉUNION

1. La Réunion qui est organisée sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a pour objet l'étude des questions de gestion liées à l'informatisation de l'information statistique, l'échange de données d'expérience nationales et la promotion de la coopération internationale dans ce domaine. L'un de ses objectifs importants est d'aider les services nationaux de statistique des pays en transition à résoudre les problèmes que soulève l'emploi des technologies de l'information en statistique. La Réunion s'adresse essentiellement aux gestionnaires des services nationaux de statistique, mais aussi aux experts en informatique, aux statisticiens et aux spécialistes concernés.

II. PARTICIPATION ET ACCRÉDITATION

2. Tous les pays membres de la CEE et les organisations internationales intéressées sont invités à participer à cette Réunion. Des participants d'autres États membres de l'Organisation des Nations Unies peuvent également y assister. Tous les participants devront être accrédités par les autorités compétentes de leur pays ou par l'organisation internationale qu'ils

représentent.

III. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

i) Adoption de l'ordre du jour

ii) Election du bureau

iii) **L'impact d'Internet sur le processus de production et de diffusion de statistiques**

Communication sollicitée de l'Allemagne; documents d'appui présentés par les pays ci-après : Canada, Etats-Unis (2), Finlande, Hongrie, Pays-Bas (2), Pologne, Russie, Slovaquie et Suède

iv) **Questions économiques liées à l'application de l'informatique moderne et la gestion des ressources humaines, en tant qu'éléments moteurs de l'amélioration de l'actualité et de la qualité des données statistiques**

Communication sollicitée de la Norvège; documents d'appui présentés par les pays et l'organisation ci-après : Estonie, Etats-Unis, Lettonie et OCDE

v) **Intégration des activités statistiques aux niveaux national et international, notamment stratégies de modélisation des données et normes nécessaires pour l'intégration des données statistiques**

Communication sollicitée de la Suède; documents d'appui présentés par les pays ci-après : Lettonie et Tadjikistan

vi) **Les techniques et méthodes à appliquer pour l'exécution de la série de recensements de l'an 2000**

Communication sollicitée de l'Irlande; documents d'appui présentés par les pays ci-après : États-Unis, France, Lituanie, Pologne, République tchèque, Russie et Slovaquie

vii) **Le problème du changement de date en l'an 2000**

Communication sollicitée du Canada

viii) Travaux futurs

ix) Questions diverses

x) Adoption des conclusions dégagées lors de la Réunion.

L'ordre du jour provisoire accompagné d'un projet de calendrier des travaux pourra être consulté sur le site Internet de la Division de statistique de l'ONU à partir de la mi-janvier 1999.

IV. MÉTHODE DE TRAVAIL

3. L'examen des points inscrits à l'ordre du jour s'appuiera sur deux grandes catégories de documents : **les communications sollicitées** et **les documents d'appui**. Les organisateurs de la Réunion ont contacté un petit nombre de pays en leur demandant d'établir des documents (communications sollicitées) sur des points précis de l'ordre du jour. Les communications sollicitées constitueront la principale base de discussion et seront présentées par leurs auteurs. Les documents d'appui ne seront pas présentés par leurs auteurs mais par l'organisateur ou par l'animateur de la séance de travail à laquelle ils se rapportent et les questions traitées dans les documents seront également débattues.

4. Les séances de travail consacrées aux questions de fond (points iii) à vi)) de l'ordre du jour débiteront par un exposé introductif des auteurs des communications sollicitées, puis une brève période sera réservée aux questions-réponses sur ces communications. Les documents d'appui seront ensuite présentés par les animateurs. Les auteurs des documents d'appui auront l'occasion de répondre succinctement aux questions portant sur leur communication. Les auteurs des communications, qu'il s'agisse de communications sollicitées ou de documents d'appui, sont invités à prendre contact avec les animateurs des séances de travail longtemps avant la réunion afin de pouvoir se préparer aux débats et tenir compte des directives de ces animateurs. On trouvera ci-après les noms, adresses et numéros de téléphone/télécopie des personnes chargées d'animer les différentes séances de travail.

V. NOTES EXPLICATIVES SE RAPPORTANT À L'ORDRE DU JOUR

5. La Réunion sera axée sur les questions de fond énumérées dans le programme de travail de la Conférence des statisticiens européens au titre de l'activité de programme 2 : *Infrastructure technique et autres questions communes, élément de programme 2.1 : Gestion de l'infrastructure informatique (voir le document CES/1998/34/Add.2)*.

6. **Point iii) de l'ordre du jour : L'impact d'Internet sur le processus de production et de diffusion de statistiques**

Animateur du débat sur ce point : Christophe Alviset

Adresse : INSEE
18, Bd. Adolphe Pinar
75675 PARIS CEDEX 14
France

Téléphone : (331) 4117 5322

Télécopie : (331) 4117 6146

Adresse électronique : christophe.alviset@dg75-c501.insee.atlas.fr

7. Le débat au titre de ce point de l'ordre du jour traitera des considérations relatives à la gestion qui découlent de l'emploi d'Internet pour la production et la diffusion de données statistiques. Les participants pourront aborder des thèmes tels que la publicité sur l'information statistique diffusée par le biais d'Internet, les questions de politique générale qui concernent l'interaction d'Internet avec d'autres réseaux de communication, la stratégie visant à protéger la confidentialité des données diffusées sur Internet, etc. La réalisation d'une analyse portant sur les utilisateurs d'Internet, et la prise en compte des résultats de cette analyse dans la production et la diffusion de statistiques, de même que les politiques de tarification de l'information diffusée sur Internet, sont des sujets qui pourraient également intéresser les participants.

8. Point 4 de l'ordre du jour : Questions économiques liées à l'application de l'informatique moderne et la gestion des ressources humaines, en tant qu'éléments moteurs de l'amélioration de l'actualité et de la qualité des données statistiques

Animateur du débat sur ce point : Jan Byfuglien

Adresse : Statistics Norway
Postboks 1260
2201 Kongsvinger
Norvège

Téléphone : (47) 6288 5302

Télécopie : (47) 6288 5030

Adresse électronique : jan.magnar.byfuglien@ssb.no

9. Durant cette partie des débats, les participants traiteront principalement des incidences du développement des technologies de l'information sur l'organisation des services statistiques au sein des organismes de statistique. Ils parleront de la gestion, dans un esprit d'économie et d'efficacité, des services informatiques, ainsi que de l'utilisation des techniques modernes dans le but de réaliser des économies et d'améliorer l'actualité et la qualité des données statistiques. Par ailleurs, ils pourront aborder des questions telles que la mesure du coût des techniques informatiques et l'estimation des économies qu'elles permettent de réaliser. Les questions de gestion des ressources humaines, par exemple la stratégie de formation et de recyclage des statisticiens, la gestion des carrières des informaticiens, et l'évolution du rôle et des responsabilités des informaticiens et des statisticiens spécialisés au sein des organismes de statistique sont d'autres questions importantes qui devraient être examinées au cours du débat.

10. Point 5 de l'ordre du jour : Intégration des activités statistiques aux niveaux national et international, notamment stratégies de modélisation des données et normes nécessaires pour l'intégration des données statistiques

Animateur du débat sur ce point : Heinrich Brüngger

Adresse : Office fédéral de la statistique de la Suisse
Espace de l'Europe 10
CH-2010 NEUCHATEL
Suisse

Téléphone : (4132) 713 61 48

Télécopie : (4132) 713 60 02

Adresse électronique : heinrich.bruengger@bfs.admin.ch

11. Le débat dans le cadre de cette séance de travail sera centré sur les stratégies relatives à l'architecture des systèmes d'information statistique en tant qu'instrument d'intégration des activités statistiques au niveau tant national qu'international. Les participants souhaiteront peut-être examiner les stratégies concernant différents types de systèmes d'information statistique, tels que les systèmes orientés vers le traitement d'enquêtes, les systèmes de centralisation des données ("entrepôt des données"), les systèmes d'exploitation de registres et/ou de traitement analytique. Ils examineront éventuellement plus en détail les démarches envisageables pour ce qui est de la conception des entrepôts de données internes et de leurs composantes, c'est-à-dire les données brutes et les métadonnées connexes, les registres renfermant les observations, les statistiques multidimensionnelles, les documents électroniques, les métadonnées globales, etc. Parmi d'autres questions qui méritent d'être portées à l'attention des participants figurent les normes relatives à la mise en oeuvre de l'architecture des systèmes d'information statistique.

12. Point 6 de l'ordre du jour : Les techniques et méthodes à appliquer pour l'exécution de la série de recensements de l'an 2000

Animateur du débat sur ce point : Aidan Punch

Adresse : Central Statistics Office
Ardee Road
Rathmines
DUBLIN 6
Irlande

Téléphone : (353 1) 497 7144, numéro de poste : 4316

Télécopie : (353 1) 496 4597

Adresse électronique : puncha@cso.ie

13. Le débat devrait en principe porter sur les thèmes suivants : aspects intéressant les gestionnaires de l'organisation de l'application des

techniques modernes dans le cadre des recensements de l'an 2000, incidences de l'utilisation de ces techniques sur la planification du traitement et de la diffusion des données d'enquête, indications fournies par les recensements pilotes en ce qui concerne l'organisation des recensements de l'an 2000, formation des agents recenseurs et formation à l'utilisation de méthodes nouvelles (interrogatoires directs assistés par ordinateur, reconnaissance intelligente de caractères, scannage, cartographie numérique, etc.), et méthodes novatrices à utiliser pour la production des résultats du recensement et la diffusion des données de recensement.

14. L'attention des participants est également appelée sur la Réunion de travail conjointe CEE-Eurostat sur les recensements de la population et des habitations (Dublin, 9-11 novembre 1998). La documentation de cette réunion est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/stats/documents/1998.11.census.htm>. On peut notamment recommander la lecture des documents suivants qui présentent un intérêt particulier pour la gestion des technologies de l'information dans le domaine de la statistique :

- CES/SEM.40/6 : When image met ASCII. Data processing in the 1995 census of population and housing in Israel;
- CES/SEM.40/9 : Quality control and results validation (Royaume-Uni);
- CES/SEM.40/12 : Dissemination and use of data in the Swiss population censuses (Suisse);
- CES/SEM.40/13 : Data dissemination plans for the United States Census Bureau for Census 2000 (États-Unis); et
- CES/SEM.40/24 : IMPS crosstab and map viewer for data dissemination (États-Unis).

15. Point 7 de l'ordre du jour : Le problème du changement de date en l'an 2000

Animatrice du débat sur ce point : Barbara Slater

Adresse : Statistics Canada
26-A, R.H. Coats Building
OTTAWA k1A OT6
Canada

Téléphone : (1613) 951 9932
Télécopie : (1613) 951 4948
Adresse électronique : slatbar@statcan.ca

16. Le débat portera principalement sur les répercussions du passage à l'an 2000 pour les organismes de statistique, et sur la responsabilité des

gestionnaires dans la recherche de solutions aux problèmes qui en découlent. Au sein des organismes de statistique, le problème posé par le changement de date en l'an 2000 (Y2K) peut avoir des incidences à la fois sur les systèmes de traitement de l'information statistique et sur d'autres systèmes informatiques, par exemple les systèmes d'administration, de gestion du personnel, des achats et des finances. En outre, le problème soulevé par l'an 2000 devrait être replacé dans un contexte statistique plus large prenant en compte les fournisseurs et les utilisateurs de données au niveau tant national qu'international. La recherche de solutions au sein de l'organisme de statistique ne se limite pas à l'aspect technologique. Il convient de traiter ce problème à l'échelle de l'ensemble de l'organisation et au niveau des hauts responsables, afin de planifier et de suivre attentivement les mesures prises pour y remédier, les ressources humaines et financières, la disponibilité et le coût des services d'experts extérieurs, et le degré de dépendance de l'organisation vis-à-vis de systèmes informatisés externes (télécommunications, institutions financières, alimentation en électricité, etc.).

VI. DOCUMENTATION

17. Les services nationaux et internationaux de statistique ont été invités à présenter des communications sollicitées et/ou des documents d'appui sur les différentes questions de fond inscrites à l'ordre du jour. Le texte intégral des documents ne sera distribué que dans la langue ou les langues de travail de la CEE dans laquelle (lesquelles) ces documents auront été reçus. À condition d'être soumis trois mois avant la date de la Réunion, les résumés des documents seront traduits et distribués dans les trois langues de travail officielles de la CEE (anglais, français et russe).

18. Toute la documentation de la Réunion sera diffusée sur le site Internet de la Division de statistique de la CEE à l'adresse suivante :

<http://www.unece.org/stats/documents/1999.02.msit.htm>

Des exemplaires sur papier des documents ne seront envoyés qu'aux participants qui en auront fait la demande (veuillez adresser cette demande par courrier électronique à josephine.rauss@unece.org). Le secrétariat de la CEE/ONU informera les participants par courrier électronique de la parution des documents sur Internet.

19. Les documents d'appui soumis au-delà de la date limite du 30 novembre 1998 ne pourront pas être acceptés en tant que documents officiels de la Réunion. Ils seront assimilés à des documents de séance, autrement dit le résumé de ces textes ne sera pas traduit dans les langues officielles et les documents ne seront distribués que dans la salle de conférence. Les participants qui souhaitent faire reproduire et distribuer des textes de cette nature sont priés d'en soumettre le texte à la CEE sur papier ou par courrier électronique (à l'adresse suivante : jana.meliskova@unece.org), dans l'une des langues officielles (anglais, français, russe). Ces documents doivent être soumis deux mois au moins avant la tenue de la Réunion pour qu'ils puissent

être reproduits en temps voulu pour la séance lors de laquelle ils vont être examinés.

VII. LANGUES OFFICIELLES

20. L'anglais, le français et le russe seront les langues de travail officielles de la Réunion. Une interprétation simultanée complète sera assurée pour chacune de ces trois langues dans les deux autres. Les documents de séance établis pendant la Réunion, tels que les projets de conclusion, seront publiés dans les trois langues officielles.

VIII. HÉBERGEMENT, PASSEPORT ET VISA

21. Les participants sont priés d'effectuer leurs propres réservations d'hôtel. Afin de les aider à organiser leur hébergement, le secrétariat de la CEE met à leur disposition une liste d'hôtels sur son site Internet à l'adresse suivante : www.unece.org/stats (sélectionner le lien "Voir aussi : Genève" sur la page d'accueil).

22. Tous les participants à la Réunion et les personnes qui les accompagnent doivent être munis d'un passeport en cours de validité et, si les règlements l'exigent, d'un visa. Les demandes de visa devront être adressées le plus tôt possible à l'ambassade de Suisse du pays de résidence des participants.

IX. RENSEIGNEMENTS, COURRIER ET CORRESPONDANCE

23. Sauf indication contraire, toute correspondance concernant la Réunion doit être envoyée à l'adresse suivante :

Commission économique pour l'Europe

Mme Jana Meliskova
Division de statistique
Commission économique pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
SUISSE

Téléphone : (41-22) 917-4150
Télécopie : (41-22) 917-0040
Adresse électronique : jana.meliskova@unece.org